

Avis d'enquête publique

Conformément à l'article 7b de la Loi sur la distribution de l'eau (LDE), la Municipalité de Grandson, en partenariat avec l'ACRG, soumet à l'enquête publique du 27 juin 2026 au 26 juillet 2026, le projet suivant :

- **Nouvelles conduites d'eau potable ACRG associées au réservoir interrégional de Grandson, conduite lac**

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la Commune : <https://www.grandson.ch/officiel/pilier-public/>.

Les observations ou oppositions éventuelles, motivées, avec nom, adresse, date et signature doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit sous pli recommandé, à la Municipalité de Grandson, durant le délai de l'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations ou oppositions déposées après l'expiration du délai d'enquête.

LA MUNICIPALITE DE GRANDSON